

Mouvement du personnel

Délégation de signature

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

NOR : MENS1501043S

décision du 5-2-2015

MENESR - HCERES

Vu code de la recherche, articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ; décret n° 2014-1365 du 14-11-2014, notamment articles 8, 9 et 13 ; décret du 13-5-2011

Article 1 - Délégation est donnée à Ghislaine Filliatreau, directrice de l'Observatoire des sciences et techniques, à l'effet de signer, au nom du président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, les actes suivants, relatifs à l'organisation de l'activité de l'OST :

- les ordres de mission ;
- les états de frais ;
- la certification du service fait sur les factures concernant l'OST du HCERES.

Article 2 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 5 février 2015

Le Président en exercice,
Didier Houssin